



numéro neuf

La Lettre mensuelle consacrera prochainement un dossier spécial aux cartels dans les ACF.

*Au moment fort de la déclaration des cartels pour constituer le catalogue qui sera le reflet du travail orienté par l'École, le n° 9 d' **i 4+1** montre comment la politique des cartels de l'École est à la fois une et conjuguée de multiples façons singulières dans les 16 ACF et à l'Envers de Paris. La cheville ouvrière de cette articulation est le Délégué aux cartels pour chacune des ACF, Délégué avec lequel la Commission des cartels de l'École travaille étroitement.*

Dans son texte « cinq variations sur le thème de l'élaboration provoquée », J-A Miller rappelle que pour qu'il y ait travail d'équipe, il faut que chacun y contribue à partir de ses insignes, de son trait propre. Avec les témoignages sur leurs fonctions que les Délégués nous apportent ici, ce sont les insignes propres à chacun, les particularités de chaque ACF qui sont mis en lumière, comme autant d'éléments donnant sa couleur à une équipe dont le catalogue 2011 reflètera le désir, l'engagement et l'orientation.

*Ces témoignages seront répartis sur deux numéros d' **i 4+1**. Ils le seront de façon à ce que, les deux fois, les ACF soient regroupées en Régions dans lesquelles, à l'occasion, certains inter-cartels ont déjà été initiés.*



*Nous vous rappelons que la **date limite** pour inscrire votre cartel et qu'il figure au catalogue est fixée au **15 janvier 2011**. (Quatre cartellisans, Plus un).*

*Le catalogue des cartels reflétant l'ensemble des sujets de travail de l'ECF, nous vous rappelons également que tous les **cartels inscrits depuis le 31 mars 2010 ont à se déclarer** et que les cartels **déjà inscrits au catalogue 2010 et poursuivant leur activité en 2011 ont à se déclarer à nouveau**.*

INSCRIPTION DES CARTELS

Vous pouvez dès à présent inscrire votre cartel. Il est plus simple pour chacun de procéder à l'inscription électronique. Pour ce faire :

1) envoyer un mail à cartels@causefreudienne.org pour obtenir identifiant et mot de passe.

2) Aller sur le site : <http://cartels-ecf.org>

Entrer l'identifiant puis entrer le mot de passe

3) Cliquez sur l'onglet "Créer un cartel". Il vous sera demandé : le titre du cartel ; la rubrique dans laquelle il s'inscrit ; le sujet de travail propre à chacun des quatre cartellisans et celui du Plus-Un ; les coordonnées de chacun des membres du cartel (en particulier téléphone et adresse électronique).

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à Pascale Fari (pf_cartels@bbox.fr).



*Les textes pour **i 4+1** sont, par les Délégués aux Cartels, à adresser sous fichier Word, avec le nom de l'auteur et son mail, à Pascal Pernot. (pernotpascal@wanadoo.fr)*



Pour prendre connaissance des textes et débattre directement avec les auteurs, il vous suffit de les joindre aux adresses indiquées.

Solenne Albert Déléguée aux cartels pour l'ACF VLB (Bureau de Nantes)

(...) À Nantes, depuis 2000, le travail des cartels est vectorisé par les soirées d'étude clinique. Le programme de travail se dépie à chaque fois sur trois années. Nous sommes cette année au commencement d'un nouveau cycle qui a pour thème la « clinique actuelle des névroses ». L'année 2010-2011 s'intitule « Le statut des symptômes dans la névrose », elle est la première étape d'un parcours qui « a l'ambition de dire ce qu'est une névrose aujourd'hui. »

Cette articulation originale soutient l'effort de production de chaque cartellisant. Au cours de cette année, dix cartels, cinquante personnes, une par une, ont donc la possibilité, lors des soirées d'étude clinique, de prendre la parole pour exposer le produit singulier de leur recherche, de leur trouvaille ou de leur point de butée. (...) « Il faut inventer, mettre à jour les difficultés. Le savoir ne doit pas être triste. » C'est la formule qui a été trouvée à Nantes pour stimuler le désir de travail, pour donner un écho et une vivacité à l'énonciation cartellisante et introduire chacun à la dimension du gai savoir. (...) Dans son texte, « l'École à l'envers », paru dans le premier numéro de l'Envers de Paris, Jacques Alain Miller soulève cette question: « Dans un ensemble aussi vaste où « faire reconnaître son travail – je ne dis pas le faire publier – deviendra toujours plus difficile, ne seriez vous pas heureux de faire partie d'un petit groupe composé de collègues toujours disponibles, qui prendraient connaissance de vos élaborations pour les discuter, et vous les faire ré-élaborer? » (...) Nous avons choisi en septembre de consacrer la première soirée d'étude clinique (...) à la question « Qu'est ce qu'un cartel? (...) » (...) Ces échanges authentiques ont donné suite à un tirage au sort spontané des cartels, ce qui n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années. (...) Nous accueillons chaque année à Nantes de nouvelles personnes, étudiants, jeunes diplômés, qui découvrent ou lisent Freud et Lacan pour la première fois à partir de l'expérience du cartel. En cela, ce « principe d'une élaboration soutenue en petit groupe » s'ajuste à cette

fonction d'accueil des nouveaux venus. (...) En tant que Déléguée aux cartels, c'est à ce lien entre l'École et les cartels que je suis sensible. (...) Le bulletin électronique i 4+1 qui a vu le jour il y a quelques mois, se veut cette caisse de résonance ; il propose d'accueillir « des éléments décomplets, des éclats, des flashes sur les avancées, les créations de repères des cartellisants ». (...) Il permet de faire entendre dans l'École une énonciation cartellisante (...) Être en cartel n'est pas une position tranquille. C'est même un peu une manière de dire « je ne veux pas guérir de mon intranquillité ». Désir de savoir et angoisse de savoir s'entremêlent. Écrire est une manière d'arracher à l'intranquillité, un morceau de savoir, un point d'appui singulier. Sonia Chiriaco, dans son témoignage d'AE aux journées de l'École, en témoignait avec éclat : « l'écriture est un habillage pour recouvrir le trou, la béance du langage; on ne peut pas guérir de l'intranquillité qui est une preuve qu'on est vivant ». Le « Je viens pour ça en cartel » a quelque chose à voir avec le « je viens pour ça » en analyse.
solennealbert@hotmail.fr

Emmanuelle Borgnis Desbordes Déléguée aux cartels pour l'ACF VLB (Bureau de Rennes)
L'endroit et l'envers.

Être délégué aux cartels relève d'un engagement à la fois éthique et politique. S'il s'oriente de l'École et œuvre à faire vivre la psychanalyse en extension, il a aussi le devoir de la faire exister dans une invention perpétuelle. (...) Lacan insistait sur l'élaboration de savoir issue à la fois de l'expérience analytique et de l'expérience des cartels. Si le Délégué aux cartels œuvre au bon fonctionnement du dispositif en sa région, suscite liens et échanges au sein des cartellisants, il se fait avant tout porteur des principes qui orientent l'École. S'engager dans un cartel ne répond pas d'une vocation mais d'un désir de « travail » qui (...) suppose une relance permanente du désir. (...) Si le Plus-Un est attentif aux « productions » de chacun, le Délégué aux cartels a une responsabilité et un devoir de transmission des productions de cartels. Traverser l'expérience du cartel produit des effets qui doivent s'élaborer. Ce qui résulte d'un cartel orienté de l'École de Lacan doit trouver issue. À Rennes et dans sa région, les cartels sont nombreux et les jeunes y sont très engagés. (...) Le Délégué aux cartels doit œuvrer pour accueillir le produit de l'expérience des cartellisants, parce que chaque expérience est unique, chaque production, d'être élaborée et soutenue, oriente le désir et engage politiquement. (...) L'outil du cartel est un des appuis forts œuvrant à la transmission de la psychanalyse. L'École se revivifie de la nouveauté produite par chacun à condition que ceux qui ont fait le choix de faire vivre l'École restent soucieux des modes d'extension de la psychanalyse. « L'inconscient, c'est la politique ».
borgnis.desbordes.emmanuelle@wanadoo.fr

Jérémie Retiere Délégué aux cartels pour l'ACF VLB (Bureau d'Angers)

Prendre la responsabilité (...) de Délégué des cartels est parti (...) du désir d'accentuer quelques orientations données au travail des cartels, conçu comme « outil que Lacan nous laisse pour renouveler l'inscription de la psychanalyse dans le monde » (Michèle Astier, i 4+1, n°1). Une rentrée des cartels et un après-midi conclusif de présentation des travaux constituent (...) à Angers le témoignage de cette inscription (...). Le groupe que constitue le cartel permet une élaboration, (...) à quatre Plus-Un. Cela suffit-il ? C'est dans le travail (...) de témoignage, tel que le Délégué encourage chaque cartellisant et chaque cartel à le faire, (...) que cette élaboration arrive à être exposée. Le Délégué doit (...) témoigner auprès de chacun de son désir d'une transmission du savoir issu du cartel. En rencontrant (...) les Plus-Un, interrogeant le travail qui se fait dans chaque cartel, (...) le Délégué fonctionnerait-il comme extime de l'ensemble des cartels de la ville ? (...) Il a été décidé cette année que plusieurs cartels travaillent sur le même thème dans notre ville. La stimulation produite permettra de proposer, sur le modèle des réunions inter-cartels qui existaient jadis entre les différentes villes de notre ACF, des échanges entre ces cartels au cours de l'année et la présentation du travail en élaboration (...). Le modèle des cartels fulgurants, riches en productions, visant à préparer les Journées de l'École inspira cette orientation. Ces rencontres sont l'occasion d'une réflexion (...) sur le dispositif même du cartel, son fonctionnement, le choix du thème, la difficulté de rendre compte parfois de son travail ... Depuis longtemps à Angers, une attention particulière est portée à ces nouveaux cartellisants, débutants dans la lecture des textes de Lacan, afin de soutenir ceux qui décident de s'engager dans ce travail (...). La fonction du Plus-Un prend ici toute sa pertinence, et celle du Délégué se révèle en vigie. Il s'agit de leur permettre de témoigner de leur manière singulière d'appréhender, de saisir, d'approcher les textes doctrinaux, à partir de l'énigme, du trou que la rencontre de ces textes crée dans le savoir et la compréhension. (...) Lacan, pour chacun, parle de ce que l'on s'applique à ne pas savoir. Les cartellisants ont à faire entendre la façon dont le lecteur, dans son rapport à son propre inconscient, est saisi par le texte. Rapport à son propre inconscient, rapport à la clinique également. Il revient au cartel de permettre, dans cette étude de la psychanalyse, l'établissement d'un lien entre la clinique et l'étude du texte (...), façon de rappeler que la doctrine lacanienne n'est pas pure rhétorique, mais que son étude permet l'application de la psychanalyse à la thérapeutique. (...)
retierej@cegetel.net

Brigitte Gauin Déléguée aux cartels pour l'ACF CAPA

(...) Notre ACF CAPA s'étend de Lille à Châlons-en-Champagne en passant par Amiens, Saint-Quentin, Laon, Reims et Charleville-Mézières. Une dizaine de cartels est au travail dans cette vaste région. (...) Le travail effectif de mise sur pied de l'inter-cartels nécessite du temps, celui de la rencontre et de l'échange avec les cartellisants, les Plus-Un. Cette démarche a eu pour effet de créer un circuit de désirs autour d'une production écrite propre à chacun. Internet aide beaucoup pour les contacts rapides et efficaces, mais ça ne suffit pas, il faut y mettre du corps pour que ça marche ! Le dispositif de six interventions courtes, provenant de deux cartels, avec les deux « Plus-Un » de ces cartels pris comme discutants, a fait émerger quelque chose du rôle du « Plus-Un ». Nous avons décidé (...) d'« attiser » le travail du Plus-Un, de le rendre plus lisible. J'ai pu constater que le Plus-Un soutient le « transfert de travail » de chaque cartellisant vers un lieu d'adresse qui est l'École. De ce point de vue, mon rôle de Déléguée régionale m'a semblé se situer sur le versant de l'extime, à savoir, à la fois interne à l'ACF CAPA, et à fois extérieur, comme représentant de la région auprès

de la Commission des cartels de l'École, assurant un rôle de vectorisation vers l'École, via les membres de la Commission. (...) Mon action se poursuit (...) au rythme de la préparation de notre prochain Colloque à Charleville-Mézières le Samedi 2 Avril 2011, sur le thème du printemps, de l'adolescence et de Rimbaud, avec la participation de Philippe Lacadée.

Peut-être allons-nous mettre en place sur la région des cartels « fulgurants » pour préparer cet évènement !

Brigitte.Gauin@wanadoo.fr

Francine Giorno Déléguée aux cartels pour l'ACF Normandie

S'est tenu à Rouen une « Conversation sur les Cartels » (...) qui faisait suite à un débat entre membres de l'ACF lors de son Assemblée Générale. La Déléguée aux cartels avait été dans l'impossibilité d'organiser une après-midi des cartels où, comme il est de coutume, les cartellisans exposent leur produit de cartel. Aucune proposition des cartels ne lui était parvenue malgré son insistance auprès des Plus-Un. Ce qui se présentait comme un symptôme dans notre ACF méritait une interprétation. (...) Il n'a pas été inutile de situer le contexte historique de la création de cette modalité de travail par Lacan lors de la création de son École en 1964. Nous sommes repartis de l'extrait de l'Acte de fondation et du texte « D'écolage » de 1980 où Lacan affine la formalisation du cartel et énonce dans son quatrième point : « Aucun progrès n'est à attendre, sinon d'une mise à ciel ouvert périodique des résultats comme des crises de travail. » Depuis la création de notre ACF, l'usage du cartel s'est banalisé et son lien à l'École s'est distendu (...). Certains cartels oublient même de se déclarer. Il a été rappelé que cette déclaration est sous la responsabilité du Plus-Un. Certains ont pu dire leur attachement au catalogue des cartels et leur satisfaction de voir leur cartel y figurer.

Les échanges ont été fructueux. Chacun a pu s'exprimer. Certains ont évoqué leurs premières expériences de cartel. Le cartel est le plus souvent une expérience forte. Le choix d'un sujet de travail est parfois une difficulté. Il n'est pas toujours facile de s'y tenir, une fois le cartel commencé. (...) Le Plus-Un d'un cartel travaillant sur la lecture du Séminaire « L'identification » a fait part de la grande difficulté de ce texte et de l'impossibilité dans laquelle les membres de cartel étaient, pour l'instant, de produire quoi que se soit.

Beaucoup de participants étaient là dans l'espoir de constituer un cartel. Cette attente n'a pas été déçue. Trois cartels devraient se constituer à partir de cette rencontre.

francine.giorno@wanadoo.fr

Charles-Henri Crochet Délégué aux cartels pour l'ACF-IDF

L'ACF-IDF a voulu donner une place conséquente aux cartels en faisant, entre autre, du Délégué aux cartels un membre à part entière de son Comité régional. Il participe, de fait, aux orientations et projets mis en place par le Délégué régional et les membres du Comité Régional. Il relaie et soutient, via les cartels, les orientations prises par l'École. (...) Le Délégué fait appel aux responsables de Bureau pour la mise en place de cartels dans leur secteur. (...) C'est de cette proximité que l'on doit souvent la mise au travail en cartel (...). (...) Le Délégué aux cartels est aussi un lieu d'adresse pour les cartellisans, souvent « nouveaux venus », à la recherche de cartel. Il s'agit de les mettre en lien avec d'autres futurs cartellisans, mais aussi de les orienter vers les textes fondateurs concernant les cartels, voire de démystifier le travail en cartel (...). L'ACF-IDF fait usage du cartel selon deux modalités : cartel classique (2 ans maximum), cartel express (quelques mois, en vue de la préparation d'événements de l'École, relayés par l'ACF-IDF). On peut situer cinq axes qui peuvent, le cas échéant, se croiser : préparation aux événements de l'École ou de l'AMP ; préparation d'une après-midi thématique de l'ACF-IDF ; participation à un séminaire, en amont et en aval du-dit séminaire ; extimité d'un grand groupe voire d'une institution ; initiation, formation. Les cartels sont légion à l'ACF-IDF où la pratique du cartel est d'usage. Sur 100 membres de l'ACF-IDF, 42 font partie d'un ou plusieurs cartels déclarés à l'ECF. Les cartellisans membres de l'ACF-IDF, font cartel avec (...) d'autres personnes, béotiens ou chevronnés, praticien ou appartenant à d'autres professions, mais non affiliées en tant que membres à notre champ. Une ouverture formidable pour que se transmette à d'autres, à la mesure de chacun, la psychanalyse d'orientation lacanienne. (...) À côté des cartels dits classiques (...) des initiatives originales sont à noter.

Les cartels classiques : - Des groupes constitués de longue date, des groupes inscrits au sein d'institution sont soutenus dans leur orientation vers l'usage du cartel (...). Des praticiens chevronnés poursuivent ainsi leur réflexion et leur recherche sur leur clinique quotidienne avec les sujets dits autistes (...) . Cela permettra (...) de dynamiser (...) et de mettre en tension le travail du cartel et celui du grand groupe. Ce travail a eu pour point d'orgue une après-midi sur le thème de l'autisme. Pari audacieux qui donnait la parole à des membres de l'École et de l'ACF, mais aussi à de jeunes éducateurs, à des aides médico-psychologiques et au Président départemental d'une importante association de gestion d'institutions. Les diverses tentatives de « branchement » du sujet dit autiste ont fait enseignement. (...)

- L'ACF-IDF et l'Envers de Paris associe leurs forces et leurs savoirs faire pour organiser des manifestations communes. Cette année, un séminaire piloté par un cartel travaille la question du nom et de la nomination. Trois autres cartels se sont d'ores et déjà constitués pour s'articuler à ce séminaire. Non plus comme auditeur libre, mais participant à part entière, engagé dans le séminaire. (...)

Les Cartels express : - L'ACF-IDF, par le biais de cartels dit express relaie (...) les événements de l'École. (...)

Un produit de cartel fut présenté lors d'un après-midi préparatoire aux Journées.

Deux autres textes issus de ce travail en cartel ont été présentés lors de ces Journées d'automne de l'ECF. (...)

- De même, un autre cartel s'engage vers l'Europe analytique et PIPOL 5.

chcrochet@free.fr

Fabienne Lafont Déléguée aux cartels pour La Réunion

Nous trouvons au sein de notre communauté (...) un grand dynamisme pour le travail en cartel : malgré une ACF relativement jeune, nous avons de 7 à 10 cartels, récemment constitués ou en cours de constitution. C'est le signe d'une mise au travail bien décidée ! Beaucoup d'entre nous sont de jeunes participants, et font cartel pour la première fois. (...) Il me semble que le cartel est l'outil sur mesure pour le travail dans notre orientation.

Il permet de découvrir les textes de Lacan et le réel de la clinique. Il permet de se risquer à dire ce qu'on a trouvé ou ce sur quoi l'on bute. Comme le cartel ne regroupe que 5 personnes, il est possible de mettre sa parole en jeu régulièrement, et d'une façon probablement plus aisée que face à une grande assemblée.

C'est essentiellement par cette prise de parole que s'opèrera la subjectivation du savoir. C'est en effet à se risquer à élaborer toujours avec plus de rigueur ce qu'on aura compris – ou pas compris - avec chacun son propre style, qu'on pourra ainsi construire son rapport au savoir analytique. Si ça passe par la lecture des textes, par l'élaboration des cas cliniques, ça n'est pas tout : ça suppose pour chacun la mise en jeu de ce qui lui est éminemment singulier (...).

(...) Grâce à Philippe Lacadée, de passage à la Réunion, l'orientation de travail de notre champ et la rigueur étaient au rendez-vous pour l'inter-cartels. Avec les Plus-Un, nous avons souhaité un inter-cartels qui prenne la forme d'une conversation, dans l'esprit de ce qui se passe dans les laboratoires du CIEN. (...) Il s'agissait de susciter le désir de travail de chacun, des anciens comme des nouveaux arrivants et/ou même futurs cartelisants, en invitant chacun à s'exprimer sur l'impossible rencontré et sur la façon dont il s'en était débrouillé dans le cartel. (...) Pour ma part, accepter la fonction de Plus-Un et celle de Déléguée aux cartels m'a permis de modifier mon rapport au travail : j'ai pu alléger ma position probablement bien surmoïque, et, grâce aux cartelisants, mettre au commande un désir de travail. D'une fonction à « assumer » au départ, j'ai pu inventer avec liberté - et du coup avec mon désir - la fonction de Déléguée. (...) J'ai appris cette année que le cartel était un instrument de liberté !

antoine.lafont@izi.re